

Circuit de la vallée du Chevireuil à Floyon



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Circuit dans la vallée du Chevireuil qui se jette dans l'Helpe Mineure. Des descentes et des montées se succèdent autour des ruisseaux.

Durée	2h 50	Difficulté	Facile
Distance	9,01 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	91 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	84 m	Commune	Floyon (59219)
Point haut	221 m	Région	Avesnois
Point bas	162 m		



Trace n° 1547715



Description

Départ de la mairie.

(D/A) Quittez la place et engagez-vous à droite sur la route de Boulogne.

(1) Après le cimetière, au calvaire, continuez sur la droite. Plus loin, laissez à gauche le Chemin des Camiaux.

(2) Dans le carrefour, traversez le Grand Chemin et prenez en face. En chemin, vue panoramique sur la campagne alentour. La petite route serpente sur 1km, jusqu'à un croisement au lieu-dit Mont Orgueil.

(3) Montez à gauche.

(4) Au Grand Chemin, prenez à droite la direction de Cartignies. Après 400m, avant la ferme, virez à gauche sur le chemin herbeux.

Prudence, le sentier descend rapidement. Rejoignez une route au niveau d'une chapelle et continuez en face sur 250m en laissant à droite la Rue de Basse Zone.

(5) Au hameau de Chevireuil, dirigez-vous à droite vers les Reteaux et empruntez le pont sur le Chevireuil. À la fourche suivante, bifurquez à droite.

(6) À l'oratoire, poursuivez à gauche sur 550m. Avant le croisement et les habitations, virez à gauche sur le chemin bocager baptisé Chemin Vert.

(7) Plus loin, coupez une route et empruntez une passerelle. À la route, continuez à droite,

(8) À l'intersection suivante, prenez à droite Rue Gromesse puis suivez à gauche le Chemin des Camiaux. Engagez-vous ensuite sur le premier sentier à droite et rejoignez le calvaire, au niveau du cimetière.

(1) Filez tout droit et retrouvez à droite la mairie **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Mairie de Floyon**
| N 50.041998° / E 3.885926° - alt. 202 m - km 0
- 1 Calvaire, carrefour de la boucle**
| N 50.043843° / E 3.888318° - alt. 211 m - km 0.27
- 2 Carrefour, en face**
| N 50.050308° / E 3.893789° - alt. 220 m - km 1.1
- 3 Mont Orgueil, à gauche**
| N 50.058708° / E 3.897753° - alt. 180 m - km 2.17
- 4 Grand Chemin, à droite**
| N 50.057733° / E 3.884378° - alt. 202 m - km 3.16
- 5 Hameau de Chevireuil**
| N 50.052234° / E 3.876524° - alt. 165 m - km 4.68
- 6 Oratoire, à gauche**
| N 50.05265° / E 3.868565° - alt. 178 m - km 5.27
- 7 Traversée de route**
| N 50.047357° / E 3.872053° - alt. 163 m - km 6.59
- 8 Rue Gromesse**
| N 50.051032° / E 3.875934° - alt. 166 m - km 7.23
- D/A Mairie de Floyon**
| N 50.04202° / E 3.885888° - alt. 202 m - km 9.01

Informations pratiques

Circuit très humide en période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire.

Les routes empruntées présentent une circulation faible ; soyez néanmoins prudent.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune :

Variante courte 5,5km :

Suivez le début du descriptif du circuit principal jusqu'au **(5)**. Au hameau, continuez tout droit et au **(8)** empruntez la première rue à gauche. Ensuite, suivez en face le Chemin des Camiaux puis suivez le circuit principal jusqu'à la Mairie **(D/A)**.

A proximité

Le hameau de Chevireuil possède un mayeur particulier. Au moment de la Révolution, les conflits entre les habitants et leur seigneur sur l'application des droits seigneuriaux sont très nombreux, aussi la commune constitue-t-elle, dès le 16 août 1789, une municipalité élue, la première de la région, pour remplacer le mayeur nommé par le seigneur.

Une fois à la Mairie, n'hésitez pas à jeter un œil à l'Église Saint-Martin toute proche, fortifiée. Le clocher est flanqué d'une tour à meurtrières.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-la-vallee-du-chevireuil-a-floyon/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



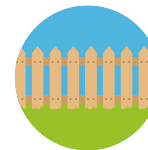
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



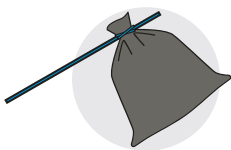
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.